

Desserte du Sud Bassin: l'autoroute ira-t-elle jusqu'à La Teste ?

Un avis d'enquête publique a été publié pour la consultation du public sur la mise à deux fois deux voies et la création de deux échangeurs sur l'A660 et la RN250 (desserte du Sud-Bassin)

« Ouverture d'une enquête unique préalable à autorisation environnementale, à déclaration d'utilité publique des travaux et à mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gujan-Mestras. »

Le projet, présenté pour le compte de l'Etat par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, maître d'ouvrage délégué, consiste en :

- La création d'échangeurs en lieu et place des carrefours giratoires existants à Césarée et La Hume sur l'A660,
- La mise à 2x2 voies de la RN250 (actuellement en 2x1 voies) jusqu'au giratoire de Bisserié avec réaménagement de celui-ci,
- La création d'un carrefour intermédiaire au Sud de la RN250 dans le sens Ouest-Est (retour vers Bordeaux) entre Bisserié et La Hume, vers la zone d'activité de La Teste-de-Buch.

Les communes concernées par l'enquête sont Gujan-Mestras et la Teste de Buch à compter du 20 août et jusqu'au 20 septembre

Le public aura la possibilité pendant la période indiquée ci-dessus de prendre connaissance du dossier d'enquête comprenant notamment les avis des collectivités concernées, le résumé non technique, une étude d'impact valant notice d'incidences, un dossier de mise en compatibilité, une évaluation

environnementale, l'avis unique de l'autorité
environnementale, le bilan de la concertation publique et les
avis recueillis lors de la phase d'examen de l'autorisation
environnementale

L'avis d'enquête publique est consultable sur [ce lien](#)